



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 16 JUIN 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Par courrier en date du sept juin deux mille vingt-trois les membres du Bureau syndical du Syctom ont été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syctom, à la Maison de la Chimie 28, rue Saint-Dominique Mitterrand – Salle 101 – 75007 Paris.

L'an deux mille vingt-trois, le seize juin, les membres du Bureau Syndical du Syctom se sont réunis à neuf heures et zéro minutes, les membres du Bureau Syndical du Syctom se sont réunis à la Maison de la Chimie – 28, rue Saint-Dominique Mitterrand 75007 Paris, sous la présidence de Monsieur Corentin DUPREY.

Six délégués ont donné pouvoir.

Monsieur Yvon LEJEUNE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical a approuvé :

- Le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 31 mars 2023;
- La **Délibération n° B 3930** - Approbation et autorisation de signer le protocole de partenariat Banque des Territoires – Syctom
- La **Délibération n° B 3931** - Approbation et autorisation de signer l'avenant n° 7 au marché n° 16 91 055 relatif aux travaux de traitement des fumées dans le cadre de l'opération de requalification et de passage en traitement sec des fumées du centre de Saint-Ouen, conclu avec le groupement VINCI ENVIRONNEMENT – ATS
- La **Délibération n° B 3932** - Approbation et autorisation de signer l'avenant n° 2 à l'accord-cadre de partenariat pour la valorisation des ressources organiques issues des déchets ménagers et des eaux usées de l'agglomération parisienne entre le SIAAP et le Syctom
- La **Délibération n° B 3933** - Approbation et autorisation de signer l'accord de licence à conclure avec le groupement d'entreprises représenté par CMI Proserpol, dans le cadre du partenariat d'innovation SIAAP / Syctom
- La **Délibération n° B 3934** - Autorisation de lancer et de signer un appel d'offres ouvert relatif au transport et au traitement des REFIOM et des résidus d'épuration des eaux produits par l'UIOM de Saint-Ouen

- La **Délibération n° B 3935** - Autorisation de lancer et de signer un appel d'offres ouvert relatif au traitement avec valorisation énergétique des déchets ménagers sur des installations externes au Syctom
- La **Délibération n° B 3936** - Approbation et autorisation de signer l'avenant n°3 au marché public n°2020 048 AEV relatif à l'exploitation du centre de tri des collectes sélectives du Syctom à Sevrans
- La **Délibération n° B 3937** - Autorisation de signer un avenant relatif à la convention entre le Syctom et Bee&Co pour le financement du Projet Vitry Bee'z dans le cadre de l'appel à projet "Traitement local des déchets alimentaires"
- La **Délibération n° B 3938** - Autorisation de signer un avenant relatif à la convention entre le Syctom et Les Alchimistes pour le financement du Projet de compostage électromécanique du Clos Saint Lazare à Stains dans le cadre de l'appel à projet "Traitement local des déchets alimentaires"
- La **Délibération n° B 3939** - Rectification de la délibération n° B 3911 adoptée le 31 mars 2023 relative à l'autorisation de lancer et de signer un marché pour la réception et le traitement des collectes d'Objets Encombrants s'apparentant à des déchets de chantier – Secteur Nord (lot 1)
- La **Délibération n° B 3940** - Approbation des dossiers de demandes de subvention proposés par la commission Economie Circulaire
- La **Délibération n° B 3941** - Approbation des dossiers de demandes de subvention proposés par la Commission Efficience du Tri
- La **Délibération n° B 3942** - Approbation et autorisation de signer une convention de protocole d'intervention d'un psychologue du travail avec le CIG Grande Couronne
- La **Délibération n° B 3943** - Actualisation du tableau des emplois et des effectifs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 10 h 20.

Date de publication :

Pour le Président et par délégation
Marie PAVILLA

Directrice des Affaires Juridiques et des Achats

Mise en ligne le